



## MAIRIE DE LOCON

75, rue Louis Duquesne  
62400 LOCON

---

---

### **DECLARATION DE TRAVAUX A REALISER**

#### **dans le cimetière communal**

**A faire parvenir en mairie 24 H ouvrables avant la date prévue pour la réalisation des travaux, qui ne doivent pas être réalisés avant d'avoir obtenu l'accord du représentant de la commune.**

Je soussigné .....

Adresse ..... Tél : .....

Mandaté par M .....

Déclare avoir l'intention d'effectuer des travaux au cimetière communal.

Date des travaux : ..... de ..... à .....

#### **NATURE DES TRAVAUX**

.....  
.....  
.....

#### **A remplir obligatoirement**

Concession n° ..... Plan n° .....

Appartenant à : M .....

Si inhumation, précisez la date et l'heure : .....

Identité de la personne à inhumer : .....

#### **Horaires autorisées :**

- du LUNDI au VENDREDI de 8 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 17 H
- le SAMEDI uniquement pour les inhumations.

**T. S.V.P.**

## **PRESCRIPTIONS PARTICULIERES**

La terre enlevée pour l'ouverture du caveau est à déposer sur un plastique ou une bâche, pour ne pas la mélanger aux cailloux. Elle sera déposée en dehors de la zone d'évolution des personnes en charge de l'inhumation (Charitables de LOCON).

Il est souhaitable, particulièrement si la terre est grasse, de disposer un tapis sur le fond et les parois de la tranchée pour faciliter le travail et éviter les glissades.

Le trou, une fois ouvert, est à couvrir avec des planches ou tout autre moyen, pour éviter que quelqu'un ne se blesse.

Locon, le .....

Vu pour accord,

Signature du représentant de la commune,

Signature du déclarant,